Indigita

Communiqué de presse

Indigita améliore inApp et lance une fonctionnalité de pointe pour répondre aux exigences réglementaires en matière d'exemptions de placement privé

Genève, 27 septembre 2023 – La société suisse de regtech Indigita SA, un fournisseur de premier plan de solutions technologiques réglementaires, annonce le lancement d'une nouvelle fonctionnalité au sein de sa solution phare, inApp. Cette fonctionnalité innovante permet aux institutions financières d'identifier et d'adhérer de manière transparente à des exemptions de placement privé spécifiques lors de la distribution de produits financiers sur base transfrontalière. En fournissant des conseils en temps réel sur la conformité avec les réglementations locales en matière de placement privé, Indigita continue de révolutionner la façon dont les banques et les émetteurs naviguent dans le monde complexe des investissements transfrontaliers.

inApp d'Indigita est une ressource fiable pour les institutions financières, offrant des réponses réglementaires complètes pour la conformité transfrontalière dans la banque privée, les crédits, le placement de produits et l'adéquation fiscale. Avec l'introduction de cette nouvelle fonctionnalité, inApp va encore plus loin dans la simplification du placement de produits transfrontaliers. Le système peut identifier avec précision les exemptions de placement privé applicables à un produit financier spécifique et à son marché cible, ce qui garantit que les banques et les émetteurs sont pleinement informés du paysage réglementaire.

Ce développement est d'autant plus important qu'il répond à un défi de longue date auquel sont confrontées les institutions financières : comprendre et respecter les différentes exemptions en matière de placement privé en vigueur dans les différentes juridictions. La capacité d'identifier et de suivre ces exemptions est cruciale lors de la distribution de produits financiers à travers les frontières, garantissant que les offres sont conformes aux réglementations locales. La nouvelle fonctionnalité d'Indigita dans inApp est basée sur une simple recherche par ISIN et permet aux banques et aux émetteurs de naviguer dans ce paysage réglementaire complexe avec confiance et efficacité.

Grâce à la technologie innovante d'Indigita, les banques et les émetteurs peuvent désormais aligner leurs placements de produits financiers sur les exemptions de placement privé applicables dans les pays où sont domiciliés leurs clients. Cela permet non seulement d'améliorer la conformité, mais aussi de renforcer les relations avec les clients en démontrant un engagement en faveur de l'excellence réglementaire.

M. Achille Deodato, Directeur Général d'Indigita, a fait part de son point de vue sur cette évolution remarquable : "Indigita a toujours été à l'avant-garde de la fourniture de solutions innovantes pour permettre aux institutions financières de se conformer à la réglementation. En permettant à nos clients de naviguer sans effort dans les méandres des exemptions de placement privé, nous consolidons notre position de partenaire de confiance dans l'écosystème de conformité de l'industrie financière".

Cette annonce coïncide avec un récent article de blog publié par Indigita, intitulé "Navigating International Private Placement Exemptions: A Win-Win for Issuers and Banks". L'article explore l'importance des dispenses de placement privé dans l'industrie financière, en donnant un

aperçu de leur importance réglementaire et des défis auxquels sont confrontés les émetteurs et les banques opérant dans plusieurs pays.

Plus d'informations sur inApp: https://www.indigita.ch/inapp

* * *

A propos de Indigita SA

Indigita SA est une société suisse regtech basée à Genève qui fournit une suite d'outils numériques afin d'aider les institutions financières et leurs employés à mener des activités transfrontalières de manière sûre et conforme. En combinant les connaissances réglementaires de pointe de son principal actionnaire, BRP Bizzozero & Partners SA, et des solutions numériques innovantes, Indigita SA offre aux banques et aux gestionnaires indépendants l'accès à une base de données complète et à jour de règles transfrontalières couvrant plus de 190 des pays.

www.indigita.ch

Contact pour la presse

Elena Romanovskaia Marketing and Communications elena.romanovskaia@indigita.ch